

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 27 MARS 2015

L'an deux mil quinze, le Vendredi 27 Mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Didier PIEDNOËL.

**Étaient présents :** Mesdames et Messieurs DEVLIES-OGER Richard (Arrivée à 19H33), DUVERNAY Francis, FRERET Annabel, GLANCER Yaël, HADJ-DAHMANE Bouamra, HERVIEUX Sophie (Départ à 20H00), JIMONET Thierry, LENFANT James, MOREL Simone, PIEDNOËL Didier, WAECHTER Aurélien.

**Absents excusés :** DORDET Mylène, HILLAIRE Sophie, TOURNÉ Murielle, WAECHTER Maryline.

**Pouvoir de :** HILLAIRE Sophie à LENFANT James, TOURNÉ Murielle à FRERET Annabel, WAECHTER Maryline à MOREL Simone.

Formant la majorité des membres en exercice. Secrétaire de séance : Francis DUVERNAY

### Ordre du Jour

- 1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 06/02/2015.
- 2) Vote du compte administratif et du compte de gestion 2014.
- 3) Affectation du résultat du compte administratif 2014.
- 4) Vote du taux des taxes locales directes.
- 5) Vote du Budget Primitif 2015.
- 6) SIEGE :
  - A) Enfouissement des réseaux Rue des Mesures
  - B) Adhésion au groupement d'achats d'énergie électrique
- 7) Personnel communal :
  - Création d'un poste d'Agent de Maîtrise et suppression du poste d'Adjoint Technique 1<sup>ère</sup> classe
  - Actualisation du régime indemnitaire
- 8) Logement communal – Retenue sur caution
- 9) CASE
  - A- Mutualisation du transport périscolaire et autres services de transport avec chauffeur
  - B- Demande de fonds de concours 2015
- 10) Informations et questions diverses

### 1 – Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 6 Février 2015

Les élus n'ayant aucune observation à formuler, le compte rendu du Conseil Municipal du 6 Février 2015 est approuvé à l'unanimité.

### 2 – Vote du compte administratif et du compte de gestion 2014

Monsieur le Maire expose les chiffres du compte administratif 2014 :

FONCTIONNEMENT	Budget Primitif	Réalisé 2014		
		Mandats et Titres émis	Résultat reporté 2013	TOTAL
Dépenses	743 576.66	740 391.88		740 391.88
Recettes	743 576.66	740 936.22	4 392.08	745 328.30
Solde		<b>544.34</b>		<b>4 936.42</b>

  

INVESTISSEMENT	Budget Primitif	Réalisé 2014		
		Mandats et Titres émis	Résultat reporté 2013	TOTAL
Dépenses	320 258.41	204 896.16	53 530.85	258 427.01
Recettes	320 258.41	245 932.41		245 932.41
Solde		<b>41 036.25</b>		<b>- 12 494.60</b>

**Au BP 2015      Déficit d'Investissement D001      12 494.60 €**

**Excédent de fonctionnement capitalisés      4 936.42 €**

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 27 MARS 2015

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité, **APPROUVE** le compte administratif 2014 de la commune (**Présents 10 - Votants 9 + 3 pouvoirs - Pour 12**)

Considérant que le Compte de Gestion du Receveur Municipal fait apparaître le même résultat de clôture, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à l'unanimité, **APPROUVE** le Compte de Gestion 2014. (**Présents 12 - Votants 10 + 3 pouvoirs - Pour 13**)

### 3 – Affectation du résultat du compte administratif 2014

Considérant les résultats et le vote d'approbation du Compte Administratif, statuant sur l'affectation du résultat, constatant que le compte administratif de la Commune fait apparaître les résultats suivants :

COMPTE ADMINISTRATIF 2014 VOTÉ LE 27 Mars 2015	
<b>Résultat de fonctionnement 2014</b>	
A	Résultat de l'exercice 544.34 €
B	Résultats antérieurs reportés (Ligne 002 du compte administratif 2013) 4 392.08 €
<b>C</b>	<b>4 936.42 €</b>
<b>Résultat d'investissement 2014</b>	
D	Résultat de l'exercice 41 036.25 €
E	Résultats antérieurs reportés (Ligne D001 du compte administratif 2013) - 53 530.85 €
<b>F</b>	<b>- 12 494.60 €</b>
<b>AFFECTATION</b>	
C-F	Report en fonctionnement R 002 0 €
	Déficit d'investissement D001 12 494.60 €
	R 1068 4 936.42 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DÉCIDE d'affecter le résultat du budget de la Commune comme suit :

**Au compte D001 la somme de 12 494.60 €**

**Au compte R 1068 la somme de 4 936.42 €**

### 4 – Vote du taux des taxes locales directes 2015

Arrivée de Richard DEVLIES-OGER à 19H33.

Monsieur le Maire propose d'augmenter le taux d'imposition de 2 %. Le Conseil municipal, après avoir délibéré et Pour 13 Abstention 1, **VOTE** les taux suivants pour l'année 2015 :

	Ancien Taux	Nouveau Taux
Taxe d'habitation	8.75%	8.92%
Foncier Bâti	21.54%	21.97%
Foncier Non Bâti	89.35%	91.14%

### 5 – Vote du Budget Primitif 2015

Monsieur le Maire explique que, dans un avenir plus ou moins proche, le mécanisme des ciseaux qui voit les dépenses des communes augmenter (évolution contrainte des salaires, + autres charges incompressibles, + transfert des charges de l'État non compensées) couplé à la baisse des dotations, va atteindre ses limites et que les communes ne pourront plus faire face. Pour POSES, la diminution des dotations de l'État s'élève pour 2014 à 7 000€ et qu'elle sera en 2015 de 15 000€.

M. le Maire et son adjoint explique le bien fondé et la raison d'être de chacune des subventions.

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, **VOTE** le Budget Primitif 2015 par chapitre et par opération suivant les montants ci-dessous :

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 27 MARS 2015

<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>	<b>823 509.98</b>	<b>Recettes</b>	<b>868 336.65</b>
Chapitre 011 – Charges à caractère général	201 950.00	Chapitre 013 – Atténuation de charges	25 850.00
Chapitre 012 – Charges de personnel	408 000.00	Chapitre 70 – Produit des services	79 987.76
Chapitre 014 – Atténuation de produits (FPIC)	8 637.00	Chapitre 73 – Impôts et taxes	360 773.89
Chapitre 022 – Dépenses imprévues	10 000.00	Chapitre 74 – Dotations et participations	214 464.00
Chapitre 023 – Virement à la section d'investissement	5 161.97	Chapitre 75 – Autres produits de gestion courante	37 261.00
Chapitre 042 – Amortissement	62 075.20	Chapitre 77 – Produits exceptionnels	150 000.00
Chapitre 65 – Autres charges de gestion courante	117 234.00		
Chapitre 66 – Charges financières	10 451.81		

### Détail des articles 6554 et 6574 - Subventions

Articles	SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	Vote 2015
<b>6554</b>	ACCES	353.40
	AMCASE (Association des Maires de la CASE)	150.00
	AREHN	80.00
	ASI (Association de Services Intercommunale)	1 200.00
	Bibliothèque de Val de Reuil	457.35
	Divers	605.25
	École de Musique – Chant chorale	500.00
	École de Musique - Éveil musical	2 670.00
	École de Musique – Participation 2015	13 752.00
	Fondation du Patrimoine	100.00
	La Seine en Partage	116.00
	Mairie Val de Reuil (animaux errants)	700.00
	Relais Assistantes Maternelles	100.00
	Union des Maires	216.00
	<b>TOTAL 6554 (Contribution organismes regroupement)</b>	<b>21 000.00</b>
<b>6574</b>	Anciens Combattants (UNC)	300.00
	Batellerie	2 200.00
	Comité des Fêtes	4 850.00
	École – Camp olympique	1 344.00
	École - Coopérative Scolaire	2 750.00
	Escalad'Eure	850.00
	Jumelage POSES CASTANA	500.00
	Les Vieux Travailleurs de Poses	3 750.00
	Les Amis de Saint Quentin	500.00
	SNSM	550.00
	Souvenir Français	420.00
	UCAP	500.00
	<b>Total Associations Posiennes</b>	<b>18 514.00</b>
	APURE	30.00
	CFAIE Val de Reuil	120.00
	CFA de l'Eure	60.00
	Prévention Routière	50.00
	<b>Total Associations extérieures</b>	<b>260.00</b>
	DIVERS	1 366.00
	<b>TOTAL 6574 (Associations)</b>	<b>20 140.00</b>

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 27 MARS 2015

<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>Dépenses</b>	<b>170 747.49</b>	<b>Recettes</b>	<b>170 747.49</b>
Chapitre 001	12 494.60	Chapitre 021	5 161.97
Chapitre 16	44 475.71	Chapitre 10	21 810.42
		Chapitre 28	62 075.20
Opération 169 – École	20 000.00	subvention	1 999.90
Opération 184 – Église bancs	25 000.00	subvention	17 000.00
Opération 186 – PLU	18 000.00	subvention	7 200.00
Opération 204 – Reprise de concessions de cimetière	5 000.00		
Opération 212 - Achats Matériels	2 200.00		
Opération 216 – SIEGE – Rue des Masures	24 500.00	Fonds de concours	24 500.00
Opération 223 – Mesnil tranche 1		Fonds de concours	31 000.00
Opération 236 Logements Communaux	1 077.18		
Opération 240 Terrain ARNOULT	4 000.00		
Opération 243 Assainissement collectif	14 000.00		

### 6 – Syndicat intercommunal de l'Électricité et du Gaz de l'Eure

#### A) Enfouissement des réseaux Rue des Masures

Monsieur le Maire explique au conseil que les travaux d'enfouissement des réseaux sont prévus en 2015 sur une tranche de la Rue des Masures. Il convient d'accepter la participation communale pour les montants suivants :

#### - Dépenses d'investissement

Programmes	Montant estimé TTC	Participation commune	Montant total
Réseau distribution publique	157 000.00€	7%	9 158.33 €
Renforcement Éclairage Public	46 000.00 €	40%	15 333.33 €
Total 1	203 000.00 €		<b>24 491.67 €</b>

#### - Dépenses de fonctionnement

Programmes	Montant estimé TTC	Participation commune	Montant total
Renforcement réseau France Telecom	19 000.00€	60% + TVA	12 666.67 €
Total 2	19 000.00 €		<b>12 666.67 €</b>

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer les conventions avec le SIEGE, et avec Orange en vue de lui attribuer la propriété du réseau de télécommunications qui en assurera l'entretien.

#### B) Adhésion au groupement d'achats d'énergie électrique coordonné par le SIEGE

Considérant qu'il est dans l'intérêt de la commune de POSES d'adhérer à un groupement de commandes pour la fourniture d'énergie électrique,

Considérant qu'en égard à sa dimension départementale et son domaine de compétence, le SIEGE entend assurer le rôle de coordonnateur de ce groupement pour le compte de ses adhérents et des intercommunalités du département,

**Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,**

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 27 MARS 2015

**Article 1<sup>er</sup>** : Au titre de l'adhésion de la commune à la compétence optionnelle maintenance de l'éclairage public proposée par le SIEGE, ce dernier se substituera de plein droit à la commune dans la passation et la gestion des contrats relatifs aux installations d'éclairage public à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2016.

**Article 2**: Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes afférents à ce dossier.

### 7- PERSONNEL COMMUNAL

#### A) Création d'un poste d'Agent de maîtrise et suppression du poste d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe

Le conseil municipal accepte à l'unanimité la création d'un poste d'Agent de maîtrise pour nommer M. BERTIN Denis par ancienneté après avis favorable du centre de gestion et supprimer le poste d'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe à compter du 1<sup>er</sup> Avril 2015.

#### B) Actualisation du régime indemnitaire

Le montant de référence annuel du grade d'agent de maîtrise est de 1204.00€ pour l'IEMP et 476.40€ pour l'IAT

### 8- LOGEMENT COMMUNAL - RETENUE SUR CAUTION

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, propose de retenir 50 € sur la caution pour la maison située au 94 Rue des Masures. L'état des lieux de sortie a fait ressortir la détérioration d'une porte intérieure.

### 9- Communauté d'Agglomération Seine Eure

#### A) Mutualisation du transport périscolaire et autres services de transport avec chauffeur

M le Maire indique que le marché de transport périscolaire arrive à échéance le 31 août 2015. Il convient donc d'envisager son renouvellement. Dans un souci d'optimisation des dépenses, le conseil municipal, à l'unanimité, ACCEPTE d'adhérer au groupement de commandes institué par la Communauté d'Agglomération Seine-Eure et AUTORISE Monsieur Le Maire, ou son représentant, à signer la convention de groupement de commandes à intervenir et les avenants éventuels, ainsi que toutes les pièces s'y rapportant.

#### B) Demande de fonds de concours 2015

Le conseil municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité, AUTORISE Monsieur le Maire à demander un fonds de concours à la CASE pour l'opération d'enfouissement des réseaux de la Rue des Masures Tranche 1.

### 10 – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- Dates à retenir

Dates	Heures	Manifestations	Organisateurs	Lieux
29 Mars	8h-18h	Élections Départementales 2 <sup>ème</sup> tour	Mairie	Mairie
13 Avril		Ramassage des encombrants	CASE	POSES
19 Avril	12H00	Buffet campagnard	Les anciens travailleurs	Marcel Niquet
24 Avril	19H00	Conseil Municipal	Mairie	Mairie
27 Avril	11H00	Cérémonie des Déportés	Souvenir Français	Cimetière Tournedos
Vendredi 1 <sup>er</sup> et Samedi 2 mai	6h	Foire à tout	Comité des fêtes	place de la République
8 Mai	11H45	Cérémonie	mairie	cimetière
16 mai	9H-18H	Bourse aux vêtements	Comité des Fêtes	Nivernais
29 Mai	19H00	Conseil Municipal	Mairie	Mairie

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 27 MARS 2015

22 Mai	15H30	Remise des prix Concours Koala & Kangourou pour les classes du CP au CM2	École	École
30 Mai	15H30	Fête des Mères	Les anciens travailleurs	Marcel Niquet
07-juin		Fête de la peinture	Mme RATEL	Bord de Seine
25 Juin		Voyage des anciens travailleurs	Les anciens travailleurs	à déterminer
26 Juin	17H-20H	Loto	école de POSES	préau de l'école
26-juin	19H00	Conseil Municipal	Mairie	Mairie
27 Juin		Feu de la Saint Jean	comité des fêtes mairie	Mini-stadium
13 Juillet		Défilé nautique, bal, fête nationale	comité des fêtes mairie	place de la République
14 Juillet		Cérémonie	Mairie	Cimetière - Pl République
5 Septembre		Foire à tout	Comité des fêtes	place de la République
19 Septembre		Pétanque	Comité des fêtes	Rue des écoles
20 septembre	14H00	Vente du Club	Les anciens travailleurs	Nivernais
25 Septembre	19H00	Conseil Municipal	Mairie	Mairie
10 Octobre		Dominos	Comité des fêtes	Nivernais
25 Octobre	12h30	Couscous	Les anciens travailleurs	Ancienne salle du Bistrot
6 Novembre	19H00	Conseil Municipal	Mairie	Mairie
7 Novembre		Belote	Comité des fêtes	Nivernais
11 Novembre	11H45	Commémoration Armistice 1918	Mairie	Cimetière
27 Novembre	19H00	Conseil Municipal	Mairie	
5 Décembre	18H00	Journée Nationale d'Hommage aux Morts pour la France pendant la Guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie	Mairie POSES	Monument aux morts POSES
5 Décembre	10h-18h	Marché de Noël et Téléthon	UCAP	Place de la Mairie
18 Décembre	19H00	Conseil Municipal	Mairie	Mairie

À 20 heures 20, constatant que l'ordre du jour du jour est épuisé, la séance est levée.

**Le Maire, Didier PIEDNOËL**